

Les bibliothèques françaises au XX^e siècle
Twentieth-Century French Libraries
Las bibliotecas francesas del siglo XX

Martine Poulain

Volume 40, Number 1, January–March 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033415ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033415ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poulain, M. (1994). Les bibliothèques françaises au XX^e siècle. *Documentation et bibliothèques*, 40(1), 5–14. <https://doi.org/10.7202/1033415ar>

Article abstract

This article is a sweeping history of the trends and events that have shaped French libraries. The author's professional activities and her contribution to *Histoire des bibliothèques françaises*, allow her to easily and expertly convey the sociological, political and historical factors that influenced the Bibliothèque nationale, research and university libraries, and public libraries. As the century comes to a close, several proposals and projects have been made in order to meet the requirements of these venerable institutions.

Les bibliothèques françaises au XX^e siècle

Martine Poulain

Rédactrice en chef du *Bulletin des bibliothèques de France*

ENSSIB/CERSI

Les courants et les événements qui ont accompagné la traversée du XX^e siècle des bibliothèques en France composent ce vaste tableau historique. En raison de ses fonctions et de sa contribution particulière à l'Histoire des bibliothèques françaises, l'auteur présente une synthèse fort documentée des facteurs de tous ordres: sociologique, politique, historique, etc. qui ont marqué l'évolution tant de la Bibliothèque nationale que des bibliothèques d'enseignement et de recherche et des bibliothèques publiques. On y apprend avec bonheur que le siècle se termine avec des propositions et des projets de nature à satisfaire les missions confiées à ces institutions de grande lignée.

Twentieth-Century French Libraries

*This article is a sweeping history of the trends and events that have shaped French libraries. The author's professional activities and her contribution to **Histoire des bibliothèques françaises**, allow her to easily and expertly convey the sociological, political and historical factors that influenced the Bibliothèque nationale, research and university libraries, and public libraries. As the century comes to a close, several proposals and projects have been made in order to meet the requirements of these venerable institutions.*

Le premier paradoxe de l'histoire des bibliothèques françaises n'est-il pas que celles-ci semblent entretenir un lien particulier avec les fins de siècle? Deux d'entre elles, au moins leur ont été favorables: la fin du XVIII^e siècle qui voit la Révolution française constituer ou enrichir de façon considérable les fonds des bibliothèques municipales par les saisies des collections ecclésiastiques et privées. La fin du XX^e siècle voit, elle, un développement sans précédent des bibliothèques publiques et la mise en chantier de la nouvelle Bibliothèque de France.

L'histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle s'ouvre et se ferme sur le même paradoxe, inversé. À l'aube du XX^e siècle, les bibliothèques françaises sont très en retard, alors que dans des pays proches ou voisins, ces établissements connaissent l'affirmation et la croissance de nouveaux modèles et de nouvelles propositions. À l'orée du XXI^e siècle, en

Las bibliotecas francesas del siglo XX

*Los corrientes y los acontecimientos que han acompañado la travesía del siglo XX de las bibliotecas en Francia componen este gran panorama histórico. A causa de sus funciones y de su contribución particular a la **Historia de las bibliotecas francesas**, el autor presenta una síntesis muy bien documentada de todos los tipos de factores: sociológico, político, histórico, etc. que han marcado la evolución tanto de la Biblioteca Nacional como de las bibliotecas de la enseñanza, de la investigación y de las bibliotecas públicas. Aprendemos, con mucho gusto que el siglo se termina con proposiciones y proyectos que pueden satisfacer las misiones actuales confiadas a estas instituciones importantes.*

revanche, les bibliothèques françaises sont en plein développement, alors que les bibliothèques des pays occidentaux voisins, tout en représentant une force de proposition toujours importante, subissent de plein fouet les conséquences de la récession économique et/ou des modifications des conceptions de l'action publique.

C'est cette histoire dont nous voudrions essayer de résumer les grandes étapes et c'est à une réflexion sur certaines constances et certains paradoxes que nous souhaiterions contribuer.

Les questions récurrentes

Avant de broser à grands traits quelques-uns des principaux épisodes de l'histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle, tâchons d'identifier certaines questions récurrentes de cette histoire et, comme en écho ou comme en appel,

quelques-uns des thèmes récurrents dans les débats des professionnels.

Le retard français

Tout au long du siècle, le retard français sera dénoncé par ceux qui veulent voir les bibliothèques se développer. L'histoire des bibliothèques françaises est ponctuée d'appels stigmatisant leurs carences et proposant de nouveaux investissements, de nouvelles priorités ou de nouveaux modèles. Du virulent ouvrage d'Eugène Morel «*La librairie publique. Essai sur le développement comparé des bibliothèques dans les deux mondes*»¹

1. Eugène Morel, *Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, Paris, Mercure de France, 1908, 2 vol.; *La Librairie publique*, Paris, Armand Colin, 1910.

paru en 1910 au «*rapport Miquel*»² sur les bibliothèques universitaires paru en 1989, en passant par les Assises des bibliothèques en mai 1968 et autre «*Livre noir des bibliothèques universitaires*»³ de 1975, c'est une même dénonciation et un même plaidoyer: les bibliothèques françaises sont insuffisamment développées, «*c'est maintenant ou jamais...*»⁴.

Les modèles étrangers

Toutes ces exhortations se fondent en général sur un recours constant aux (glorieux) (contre)-modèles étrangers: là où la France n'a pas su, ou voulu, développer un réseau, les Anglo-saxons ont développé depuis le milieu du XIX^e siècle des propositions fortes et su impliquer partenaires et publics dans l'aventure. Les exemples les plus souvent choisis sont par exemple les réseaux d'Europe du Nord (anglais, danois, suédois) pour les bibliothèques publiques, allemands et américains pour les bibliothèques universitaires, par exemple. Cette référence constante à un ailleurs est devenu un passage obligé de tout discours sur la situation française. Elle n'est bien entendu pas sans légitimité ni sans raison, mais elle a eu tendance à oblitérer longtemps la question du pourquoi (pourquoi un modèle peut se développer dans un pays et pas dans un autre? La réponse n'est jamais aussi simple qu'il y paraît). Une telle référence à une exemplarité en partie mythique a également tendance à «tordre le cou» à la réalité invoquée et à gommer certaines de ses caractéristiques, particularités, ou contraintes. À se concentrer sur une offre, un résultat ou des chiffres, on oublie les raisons de la situation vantée.

Le rôle de l'État

Tout le siècle attendra de l'État français qu'il «prenne ses responsabilités», qu'il mette en oeuvre des plans de sauvetage, qu'il adopte des mesures institutionnelles, incitatives et financières aptes à faire progresser la situation. L'attente professionnelle est, jusqu'à une période récente, durant tout le siècle, et à de rares exceptions près, jacobine et centralisatrice, comme l'est l'esprit français dans son ensemble d'ailleurs. Elle réclame des mesures interventionnistes à un État supposé doué de toutes les compétences et investi de toutes les responsa-

bilités (on a par exemple longtemps espéré d'une nationalisation des bibliothèques municipales). De nombreux signes de ces vues centralisatrices émaillent les choix faits au cours du siècle. Ainsi, la conception de la coopération qui a longtemps prévalu: les tentatives ont été plus souvent des services émanant d'une institution centrale (le plus souvent la Bibliothèque nationale) que la construction de réseaux à partir d'initiatives particulières. Tout au long du siècle, les déceptions que suscite l'État seront aussi intenses que les espoirs qu'il fait briller.

Le métier de bibliothécaire

Les bibliothécaires français n'échappent à cette constante qui voit cette profession s'interroger en permanence sur sa place, son rôle, ses fonctions, ses savoirs, ses missions. Tout le siècle est ponctué de ces débats et inquiétudes: le bibliothécaire est-il un savant? Un conservateur? Un technicien? Un ingénieur? Un médiateur? Un animateur? Un gestionnaire? Une «espèce en voie de disparition»? Chacune de ces appellations a sa faveur au cours du siècle. Toutes sont porteuses des images de soi que chacun cherche à promouvoir, donc d'autant d'enjeux corporatistes que strictement professionnels. Toutes sont porteuses de conceptions en fait différentes (et pourquoi pas conflictuelles?) de l'excellence professionnelle et éprouvent généralement le besoin de se référer à d'autres professions, proches et concurrentes, professionnellement ou symboliquement: les documentalistes, les conservateurs de musée, les informaticiens, les enseignants, etc. Tous ces discours de compétence, de distinction, de différence, trouvent particulièrement à se révéler lors de débats sur les mises en place de cursus de formation professionnelle.

1914-1945. L'entre-deux-guerres, une période léthargique pour les bibliothèques

La fin du modèle de bibliothèque populaire

Les tentatives du XIX^e siècle pour fortifier les structures créées par la Révolution et le Premier Empire ne furent pas inexistantes. La seconde moitié du siècle voit la naissance de nouvelles proposi-

tions et de nouveaux modèles, qui se répandent dans toute l'Europe d'alors. D'origine majoritairement privée et philanthropique, mais parfois aussi mises en oeuvre par les institutions publiques, municipales par exemple, les bibliothèques populaires se multiplient dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Plusieurs milliers de bibliothèques populaires se mettent alors en place, qui veulent donner au peuple le «*goût des bons livres*». La Ligue de l'Enseignement et la Société Franklin en sont les deux principaux propagandistes. Les mairies créent aussi souvent des bibliothèques populaires communales, qui croisent un certain nombre de bibliothèques paroissiales proposées par l'Église. Enfin, la circulaire Rouland avait, durant le Second Empire, en 1863, appelé à ce que chaque école dispose d'une bibliothèque scolaire, apte à accueillir les enfants, mais aussi leurs parents.

Le succès des bibliothèques populaires est aussi important (on en compte plusieurs dizaines de milliers à la fin du XIX^e siècle) que leur effondrement sera rapide. Si leur présence se fait parfois sentir jusqu'au milieu du XX^e siècle, elles ne sont plus, pour la plupart, après la Première Guerre mondiale, que des coquilles vides, dont les collections vieillies n'attirent plus guère de lecteurs.

Les «modernes» et la lecture publique

C'est bien contre ce modèle de bibliothèque populaire que les «modernes» du début du siècle se dressent. Maurice Pelisson⁵, puis surtout Eugène Morel⁶ et les générations suivantes dénoncent l'état

2. André Miquel, *Les Bibliothèques universitaires: rapport au ministre d'État...*, Paris, La Documentation française, 1989.
3. *Livre noir des bibliothèques universitaires*, Paris, Association des bibliothécaires français, 1973.
4. Pierre Vandevoorde, *Les Bibliothèques en France: rapport à Monsieur le Premier ministre*, Paris, Dalloz, 1982.
5. Maurice Pelisson, *Les Bibliothèques populaires à l'étranger et en France*, Paris, Imprimerie nationale, 1906.
6. Eugène Morel, *Bibliothèques. Essai...*

catastrophique des bibliothèques françaises de tout type, s'insurgent contre le modèle de bibliothèque populaire en mettant en avant celui de bibliothèque publique, directement inspiré de celui qu'ils ont pu voir en actes lors de leurs voyages aux États-Unis ou en Grande-Bretagne.

En 1906, Charles Sustrac, alors secrétaire général de l'Association des bibliothécaires français, écrit par exemple:

Il faut que toute commune de France ait sa bibliothèque publique où l'on puisse non seulement se livrer aux études scientifiques et littéraires, mais encore aborder les questions actuelles, voire même se procurer les renseignements de toute nature dont on peut avoir besoin. Dans toute localité, on devrait pouvoir passer aussi facilement à la bibliothèque se renseigner qu'on va au marché acheter de la viande ou des légumes⁷.

Ce sont ces nouvelles valeurs et ces nouvelles mises en offre que les générations successives de nouveaux partisans de la «lecture publique» cherchent à introduire pendant l'entre-deux-guerres en France. Mais la réalisation sera longue à suivre...

L'aide américaine

Les modernistes prendront appui sur les réalisations que le hasard de l'histoire et les conséquences de la Première Guerre mondiale allaient rendre possible. Après la Première Guerre mondiale est en effet actif en France le Comité américain pour les régions dévastées (CARD). Celui-ci va chercher à promouvoir en France le modèle américain de bibliothèque publique. C'est dans l'Aisne que le CARD concentra ses efforts et réussit à ouvrir, sous la houlette d'une bibliothécaire de la bibliothèque publique de New York, Jessie Carson, cinq bibliothèques en 1920 et 1921. Ces bibliothèques, de taille modeste et souvent installées dans des baraquements militaires, proposent des livres en libre accès, et desservent 75 villages alentour. Le CARD prend également en charge la construction de la bibliothèque de la rue Fessart à Belleville à Paris qui, ouverte en 1922, prête en 1923 plus de 100 000 volumes. Toutes ces bibliothèques proposent également des livres pour enfants. C'est également l'aide américaine qui est à l'origine de l'ouverture de la

première bibliothèque entièrement destinée aux enfants: l'Heure joyeuse est créée en 1924. Heure du conte, animation, rencontre avec des auteurs, libre accès à des ouvrages mûrement sélectionnés, participation des enfants au fonctionnement de la bibliothèque, «*more a home than a school*», tels sont quelques-uns des principes mis en oeuvre... Environ une trentaine de bibliothèques pour enfants voient le jour dans les années 20 et 30 s'inspirant de ce premier modèle⁸.

Ces sont encore les envoyés des États-Unis qui proposent un nouveau type de formation, proposant à partir de 1923 des semaines d'enseignement, puis une École, baptisée par quelques esprits hostiles «*L'École des Chartes du Far-West*»... qui fonctionne jusqu'en 1929.

Les tentatives des «modernes»

S'inspirant de ces conceptions et de ces premières tentatives, les modernes français s'essaient ici ou là à changer les choses. À Paris, à Nantes, à Châlons-sur-Marne, à Sceaux, à Rouen, à Saint-Dié, à Boulogne-Billancourt, des bibliothécaires réussissent à augmenter les horaires d'ouverture, ouvrir des annexes dans les quartiers populaires, accroître et transformer les acquisitions, proposer des espaces accueillants, mettre leurs ouvrages en libre accès, répandre l'usage de la classification Dewey et des catalogues sur fiches, développer le prêt. Des associations, des revues, des colloques se font les porte-parole de ces conceptions nouvelles. Ainsi naît en 1922, à l'initiative des Américains, le Comité français de la bibliothèque moderne; en 1929, l'Association des bibliothécaires français organise des émissions de radio consacrées à la lecture publique. Henri Lemaître dans les colonnes de la *Revue des bibliothèques* se fait l'ardent propagateur de ces idées nouvelles. En 1931, a lieu à Alger un congrès consacré à la lecture publique et en 1936, sous le Front populaire et avec les encouragements du nouveau gouvernement, naît l'Association pour le développement de la lecture publique (ADLP), qui élabore plans de développement, projets et propositions⁹.

Le retard français

Mais ces initiatives restent malgré tout marginales. Si les idées mûrissent,

les faits résistent. Quelques chiffres devraient suffire à illustrer l'état lacunaire des bibliothèques municipales pendant l'entre-deux-guerres. En 1929, rappelle G.K. Barnett, 80 % des villes allouent moins de 1F à leur bibliothèque, 50 % moins de 50 centimes. Dans de telles conditions, les acquisitions ne peuvent être que réduites et les publics limités.

L'État français, de son côté, ne prend que lentement conscience que son réseau de bibliothèques scolaires n'est plus à même de représenter l'avenir de la lecture et des bibliothèques. En 1931, Mario Roustan, alors ministre de l'Instruction publique, crée une Commission chargée de l'organisation de la lecture publique... Mais les mesures effectives seront d'un autre ordre, dans la tradition jacobine française. En 1931, une loi, dite de «nationalisation», que l'Association des bibliothécaires français avait longtemps réclamée, conduit à distinguer trois catégories de bibliothèques. Les bibliothèques municipales classées, riches d'un fonds ancien important sont dirigées par un bibliothécaire d'État, en partie rémunéré par l'État central. Les bibliothèques municipales contrôlées sont soumises à un contrôle technique régulier effectué par un inspecteur d'État. Les bibliothèques surveillées forment la troisième catégorie, sur laquelle le contrôle de l'État est beaucoup plus lointain.

De telles mesures sont bien loin de suffire à redresser une situation de négligence. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les prêts par habitant s'élèvent

7. Charles Sustrac, «De l'orientation des bibliothèques modernes», *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 5 (1907), in A.M. Chartier et J. Hébrard, *Discours sur la lecture, 1880-1980*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1989.

8. Sur la naissance des bibliothèques enfantines, les publications sont nombreuses. Les données ici rappelées sont extraites de Viviane Ezratty, «Les premières heures des bibliothèques enfantines», in *Histoire des bibliothèques françaises*, tome IV, *Les Bibliothèques au XXème siècle, 1914-1990*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Cercle de la Librairie, 1992. Nous désignerons ultérieurement cette référence sous le sigle HBF4.

9. Sur ces sujets, voir les articles de Graham K. Barnett, Laure Léveillé, Pascal Ory, Noël Richter in *HBF4*, et la bibliographie citée.

en moyenne à 0,405 livre, «*chiffre à mettre en regard des 6,19 ouvrages par habitant et par an prêtés à la même époque par les bibliothèques britanniques*» (G.K. Barnett).

Les bibliothèques d'études et de recherche. La documentation

L'entre-deux-guerres est moins favorable encore aux bibliothèques d'études et de recherche. La plupart des bibliothèques universitaires disposent de crédits insuffisants, de personnels trop peu nombreux et peu formés, de collections médiocres, de bâtiments inadaptés. «*Dans trois villes seulement, il existe un bâtiment particulier édifié pour abriter la bibliothèque universitaire*», rappelle Alban Daumas, qui ajoute que seules deux constructions nouvelles voient le jour entre 1919 et 1939. En 1934, «*les seize bibliothèques universitaires de la métropole ne disposent que de 719 abonnements à 245 périodiques scientifiques étrangers*»¹⁰... Ironie de l'histoire, seule échappe un temps à cet abandon, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, sous occupation allemande entre 1870 et 1919, qui avait alors bénéficié de crédits d'acquisitions importants qui lui permirent un temps de résister aux diminutions que son retour à la France ne tarde pas à entraîner.

Les réalisations importantes viennent bien souvent de l'initiative privée. Plusieurs collections majeures sont en effet constituées par des mécènes. Ainsi, Jacques Doucet, célèbre couturier et amateur d'art, constitue dès le début du siècle une importante bibliothèque d'art, qui rassemble avant la Première Guerre plus de 100 000 livres, 150 000 photographies, 10 000 estampes, etc. Il en fait don à l'université de Paris pendant la guerre. Cette bibliothèque prendra ultérieurement le nom de Bibliothèque d'art et d'archéologie. Autre initiative de Jacques Doucet: une bibliothèque littéraire, qui, sur les propositions d'André Suarès, puis d'André Breton ou d'Aragon, accueille un ensemble d'oeuvres et de manuscrits contemporains d'un intérêt et d'une richesse incomparables. Cette collection est elle aussi donnée en 1929 à l'université de Paris. Enfin l'on pourrait mentionner, plus tôt dans le siècle, l'histoire intéressante de la collection Henri Leblanc, oeuvre d'«*édification populaire*», directement issue de préoccupations pacifiques durant

la guerre de 1914-1918, qui deviendra ultérieurement la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine¹¹.

L'entre-deux-guerres, c'est aussi le début de la mise en place de services de documentation dans les entreprises et les services, conçus comme offre ciblée entièrement dédiée à l'amélioration des performances des établissements. Les bibliothécaires «*modernistes*» s'intéressèrent beaucoup à la documentation, dans laquelle ils mettaient des espoirs proches de ceux qui les poussaient à vouloir réformer la lecture publique. Pourtant, lorsque dans l'après-guerre, la documentation connut l'explosion que l'on sait, les deux professions connurent, en France plus qu'ailleurs, des chemins, certes parallèles, mais différents.

La Bibliothèque nationale

La guerre de 14 n'épargne pas plus la Bibliothèque nationale que les autres bibliothèques: elle connaît toutes les conséquences des mobilisations, de l'évacuation des collections précieuses, etc.¹². La période de l'entre-deux-guerres voit la succession de trois administrateurs, d'envergure inégale: Théophile Homolle de 1913 à 1923, Pierre Roland-Marcel de 1923 à 1930 et Julien Cain dont le long «*régne*» commence en 1930 pour s'achever en 1964 (avec une interruption de six années pendant lesquelles Julien Cain est déporté à Buchenwald).

En 1923, un décret de regroupement des bibliothèques nationales se donne pour but de coordonner l'administration et les acquisitions des grandes bibliothèques de la capitale; il réunit, outre la Bibliothèque nationale, la Mazarine, l'Arsenal, Sainte-Geneviève. Mais l'efficacité de cette mesure est partielle et les bibliothèques participantes n'en sont pas toujours satisfaites.

Les moyens de la Bibliothèque nationale pendant la période sont très insuffisants; seuls 174 salariés y travaillent en 1932. Ses crédits d'achat d'imprimés représentent le quinzième de ceux de la British Library à la même époque. À l'actif de cette période pourtant: des travaux visant à étendre les espaces, l'ouverture de la Réserve, de la Salle des catalogues, du Service des Périodiques dans la salle

dite «*ovale*», l'extension du magasin central des Imprimés, qui passera de 5 niveaux à 11. À l'actif de la période encore, la nouvelle loi sur le dépôt légal de 1925, à laquelle avait travaillé d'arrache-pied Eugène Morel et la relance des catalogues.

1945-1975. Naissance des politiques publiques

La Direction des bibliothèques et de la lecture publique

À la Libération, les gouvernements successifs adoptent, on le sait, une attitude interventionniste: nationalisations, lois sociales, etc. Les professionnels des bibliothèques voient avec une très grande satisfaction la création en 1945 d'une direction d'administration centrale qui leur est entièrement consacrée et reprend dans sa dénomination l'expression «*lecture publique*» que certains avaient ardemment défendue. La Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP, dénomination qu'elle ne conservera pas durant toute son existence), qui dépendra des successifs ministères de l'Éducation nationale jusqu'à sa suppression en 1975, était née. Si le premier titulaire de cette Direction est Marcel Bouteron durant quelques mois, son principal et plus long directeur fut Julien Cain, à sa tête pendant 19 ans. Il n'est certainement pas sans signification que pendant toutes ces années, l'administrateur de la BN et le directeur du réseau national de bibliothèques soient une seule et même personne. À cette époque, beaucoup (trop?) est attendu des bibliothèques nationales et de leurs professionnels.

L'oeuvre à mettre au crédit de la DBLP est immense. Les questions que cette action peut susciter aujourd'hui sont nombreuses elles aussi. La DBLP crée le réseau des bibliothèques centrales de prêt,

10. Alban Daumas, «*Les bibliothèques d'étude et de recherche 1914-1945*», in *HBF4*, 1992 et la bibliographie citée.

11. Sur ces bibliothèques, voir les contributions d'Alban Daumas, François Chapon, Bruno Van Dooren, in *HBF4*, 1992 et la bibliographie citée.

12. Voir Thérèse Kleindienst, «*Les transformations de la Bibliothèque nationale*», in *HBF4*, 1992.

chargées de desservir la France rurale, selon les principes de la lecture publique. Mais lorsque la Direction est supprimée en 1975, le réseau de BCP n'est pas achevé et son adéquation à l'évolution des besoins de la population peut être questionnée. La DBLP renforce et modernise, particulièrement durant la décennie soixante, les bibliothèques universitaires, construisant plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés, modernisant l'offre, modifiant les conceptions professionnelles. Mais cet effort n'est pourtant pas suffisant pour desservir dans des conditions adéquates une population étudiante qui connaît à partir des années soixante une croissance sans précédent. La DBLP fait aussi porter ses efforts sur la formation des professionnels, crée de nouveaux diplômes et réforme les carrières, crée une École nationale des bibliothèques, impulse des publications, organise des journées d'études, stimule des réflexions en tout genre.

Les bibliothèques universitaires en expansion

Les bibliothèques, quel que soit leur type, porteront longtemps, comme le pays dans son ensemble, la trace des conséquences d'une guerre éprouvante. Dans les années cinquante encore, la Reconstruction prend souvent le pas sur les tentatives innovantes qu'il s'agirait de mettre en place. On l'a vu, les bibliothèques universitaires n'avaient guère profité (c'est un euphémisme!) de l'entre-deux-guerres. Pour Denis Pallier¹³, leur niveau est tel que la fin du XIX^e siècle l'avait laissé. Pour une population étudiante de 97 000 étudiants en 1945, le nombre des emplois totaux s'élève à 198, dont seulement 88 professionnels. Les collections sont «insuffisantes, voire très faibles», souvent inférieures à 100 000 volumes.

Les années 1945-1959 sont celles de nouveaux moyens: augmentations budgétaires, augmentation des droits de bibliothèques payés par les étudiants, mise en place de structures de coopération, formation, croissance des acquisitions, mesures auxquelles s'ajoutent quelques constructions nouvelles. Mais, dans le même temps, la population étudiante croît elle aussi.

Durant ce qu'on a appelé les «Trente Glorieuses» (les trente années d'expansion

de l'après-guerre), les années de plus forte croissance des universités françaises sont les années soixante. Les étudiants, au nombre de 194 000 en 1959 sont 625 000 en 1970 et 811 000 en 1975! La décennie soixante est celle d'efforts soutenus pour les bibliothèques universitaires: les «instructions de 1962» marquent une réforme profonde de leur conception qui les imprègne durant les vingt années ultérieures. Elles recommandent une offre et des espaces organisés en deux niveaux (l'un pour les étudiants de premier cycle et licence, l'autre pour la fin du second cycle et la recherche); elles encouragent l'accès libre et le recours à la CDU; elles fournissent des normes en tout genre pour homogénéiser et rendre plus performantes les pratiques bibliothéconomiques. Une Commission de la bibliothèque est créée, qui veut rapprocher les universitaires du fonctionnement de la bibliothèque. Celle-ci devient, en 1970, et en application de la loi Faure, réponse institutionnelle aux événements de mai 1968, un service commun aux Unités d'enseignement et de recherche de l'université, qui remplacent les anciennes facultés. Cette nouvelle réforme met en place un Conseil de la bibliothèque.

Les résultats de cette politique soutenue sont importants: entre 1960 et 1970, 273 000 m² de bibliothèques sont construits, les crédits de fonctionnement sont multipliés par 7, le personnel passe de 748 en 1960 à 2 519 en 1970, les prêts de documents connaissent une croissance importante, de 440 000 en 1955 à 2,8 millions en 1976. Le début des années soixante-dix marque un arrêt brutal de cette politique d'expansion. Dès 1973, l'Association des bibliothécaires français publie le «*Livre noir des bibliothèques universitaires*».

Pourtant, estime Denis Pallier, la politique menée jusqu'en 1970 par la Direction des bibliothèques «n'a pu qu'accompagner le mouvement de croissance des universités», «sans amélioration des moyens des bibliothèques universitaires par rapport aux charges», sauf du côté de la qualité des services. Au milieu de la décennie soixante-dix, la comparaison de la situation des bibliothèques universitaires françaises à leurs homologues allemandes ou britanniques est toujours très défavorable aux bibliothèques de l'Hexa-

gone: les collections françaises, par exemple, sont de moitié inférieures.

Rien ne peut empêcher alors, le développement de bibliothèques particulières, de laboratoires, de disciplines, dont la croissance sera au centre des réflexions et préoccupations de la période ultérieure.

La Bibliothèque nationale: l'heure des révisions

Pour la Bibliothèque nationale française comme pour les autres bibliothèques nationales commence l'heure des révisions déchirantes¹⁴. La croissance des publications est exponentielle. En 1960, le dépôt légal s'élève à 17 000 titres; en 1974, il atteindra 26 500 unités. Le dilemme entre les missions de conservation et les nécessités de la communication devient une obsession constante des professionnels. Les besoins de la recherche scientifique sont tels que le nombre d'usagers et les communications d'ouvrages ne cessent de croître. Le nombre de volumes communiqués chaque année double entre 1946 et 1974. Un poids que les collections ont d'autant plus de difficultés à surmonter que les crédits de restauration sont insuffisants et que l'on prend conscience de façon de plus en plus aiguë de la fragilité des documents.

La Bibliothèque nationale française, comme beaucoup d'autres, renonce de plus en plus à sa vocation encyclopédique, pour se recentrer sur les sciences humaines et sociales. Les acquisitions étrangères ne sont pas assez nombreuses: 12 700 volumes en 1974.

La Bibliothèque nationale prend toujours en charge de nombreux services utiles à toutes les bibliothèques et la plupart des services de coopération nationaux (Service central des prêts, Catalogue collectif des ouvrages étrangers, Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours, etc.). Il faut voir là sans

13. Sur les bibliothèques universitaires, voir Denis Pallier, «Bibliothèques universitaires: l'expansion?», in *HBFA*, 1992 et la bibliographie citée.

14. Voir les deux articles de P.Y. Duchemin sur «La Bibliothèque nationale», in *HBFA*, 1992, et la bibliographie citée.

doute l'effet conjugué de plusieurs facteurs. Si nombre de ces missions sont alors partout conçues comme relevant des bibliothèques nationales, la tradition française une fois encore centralisatrice a sans doute accentué cette tendance, de même que le rattachement entre des mains uniques de la Bibliothèque nationale et de la Direction des bibliothèques. La poursuite de ces tâches et de travaux d'extension à l'intérieur ou à l'extérieur du quadrilatère ne sont malgré tout pas à même d'éviter à cette institution de profondes remises en cause.

Une nouvelle proposition: les bibliothèques centrales de prêt

Les bibliothèques centrales de prêt sont sans doute la création majeure de la DBLP¹⁵. Chargées de desservir les villes de moins de 15 000 habitants et les zones rurales, leur centrale est installée dans le chef-lieu de département. Huit BCP sont créées en 1945, 9 en 1946, mais entre 1947 et 1964, seules 6 BCP nouvelles sont ouvertes! Services extérieurs de l'État, leurs personnels et leurs budgets sont entièrement d'État.

L'outil principal des BCP, c'est le bibliobus. C'est à son bord que les BCPistes, passionnés militants de la lecture publique, sillonnent les campagnes, déposant ici des caisses de livres chez des dépositaires chargés de tenir des permanences, qui dans l'école, qui dans la mairie, qui dans la salle des fêtes, accueillant là ces mêmes dépositaires dans le bibliobus lui-même, transformé en petite bibliothèque, équipé de rayonnages remplis de livres.

Le second souffle viendra des suites d'un groupe de travail mis en place en 1967, après que le Premier Ministre Georges Pompidou ait déclaré à propos des bibliothèques en France: «*tout reste à faire*». Un service de la lecture publique est créé au sein de la Direction des bibliothèques (qui, signe d'une certaine politique avait perdu au milieu des années cinquante son complément «et de la lecture publique»). La desserte des BCP est étendue aux villes de moins de 20 000 habitants. Le prêt direct devient le type d'offre encouragé: il est requis pour la desserte des scolaires et conseillé pour celle des adultes.

En 1975, 74 % de la population concernée est desservie. Le personnel a été accru, est mieux formé, de nouveaux bâtiments ont été mis en service. Mais, comme le souligne Bertrand Calenge, nombreuses sont les questions que pose la conception même des BCP. Conçues à une époque où la France était encore profondément rurale, elles sont peu à peu confrontées à un paysage social en pleine évolution. Leurs liens institutionnels privilégiés avec le secteur scolaire, s'ils furent une richesse et un appui, peuvent aussi conduire à s'interroger sur leurs missions et leurs priorités. Enfin, cette action très «décentralisée», menée paradoxalement par l'État central lui-même, ne sera pas sans susciter des interrogations qui entraîneront des redéfinitions majeures dans la période ultérieure.

Les bibliothèques municipales

En 1945, les bibliothèques municipales sont, estime un rapport de la DBLP, «des musées». La prise de conscience des municipalités sera lente et difficile et l'on peut estimer avec Hélène Richard¹⁶, que la période 1945-1975 est «encore peu spectaculaire». Si les principes de la lecture publique sont partagés par beaucoup de professionnels, si la formation se renforce, les réalisations effectives «restent modestes». Et les communes n'ont pas encore décidé d'investir leurs efforts dans les bibliothèques; le développement de la lecture est bien souvent laissé dans les années cinquante et soixante à l'initiative de mouvements associatifs et militants.

Le premier sursaut vient du rapport de 1967. Toutes les propositions de ce groupe de travail ne furent pas adoptées, ni mises en oeuvre et les objectifs du 6^e plan ne furent pas tous réalisés. Mais les mesures incitatives de l'État, les efforts fournis par certaines communes de la «banlieue rouge de Paris», la création d'un certain nombre de structures nouvelles sont de premiers signes. Parmi ces propositions, citons par exemple, du côté de l'audiovisuel, la création de la Discothèque de France en 1960, du côté de la lecture enfantine, de l'association de la Joie par les livres en 1963; citons pour les années 70 la mise en place d'établissements pilotes, telle la Bibliothèque de Massy en 1971, puis plus tard l'ouverture de la Bibliothèque publique d'information en

1977. Ces offres fourniront aux professionnels et aux élus de nouveaux modèles de référence, qui préparent et expliquent pour une part l'explosion des bibliothèques dans la période suivante.

Les années quatre-vingt

Les années 70 connaissent de nouvelles ruptures, qui s'expriment avec force dans la décennie suivante. Ces ruptures sont contrastées et souvent contradictoires. Elles sont fondamentalement marquées par la «*montée du local*», et par la révolution technologique. La révolution technologique, balbutiante dans les années 70, investit toutes les sphères d'activité dans les années 80. Elle modifie manières de faire et manières de penser dans tous les domaines de l'exercice professionnel. La «*montée du local*», c'est la frénésie avec laquelle les collectivités territoriales, municipalités ou départements vont s'investir dans l'offre culturelle et particulièrement dans les bibliothèques; frénésie renforcée par les nouvelles responsabilités dont la décentralisation dote certaines d'entre elles. Plus contrastée sera l'attitude de l'État: en retrait dans les années 70, il manifestera fortement son intérêt pour le développement des bibliothèques dans la décennie suivante, qui se conclut sur la décision présidentielle de construire une nouvelle Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de France.

Les politiques de l'État

En 1975, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique est supprimée. Les bibliothèques universitaires restent rattachées aux successifs ministères de l'Éducation ou des Enseignements supérieurs, pendant que les bibliothèques centrales de prêt, le contrôle des bibliothèques municipales, puis plus tard la Bibliothèque nationale deviennent l'affaire du ministère de la Culture qui se dote alors d'une Direction du livre¹⁷.

15. Sur les BCP, voir les deux articles de Bertrand Calenge in *HBFA*, 1992, et la bibliographie citée.

16. Sur les bibliothèques municipales, voir Hélène Richard, «Les bibliothèques municipales (1945-1975)», in *HBFA*, 1992 et la bibliographie citée.

17. Sur la décentralisation, voir Guy Saez, «Politiques culturelles, lecture publique et décentralisation» in *HBFA*, 1992, et la bibliographie citée.

Cette modification administrative est très critiquée par les professionnels. Ceux-ci dénoncent le «démantèlement» qui répartit leur corps et leurs établissements entre plusieurs administrations et leur fait craindre un émiettement et une diminution des investissements de l'État. Les faits semblent un temps leur donner raison: les années 70, qui voient le début d'une interminable crise économique, sont de mauvaises années pour les bibliothèques qui relèvent de l'État. Les gouvernements successifs de Valéry Giscard D'Estaing ne garderont de l'époque précédente (et encore non sans hésitation et polémiques!) que la poursuite de la construction du Centre Pompidou et de sa bibliothèque. Les bibliothèques universitaires, la Bibliothèque nationale connaissent sans doute leur plus mauvaise période et le fossé entre les besoins des étudiants ou de la recherche et l'offre de bibliothèques ne fait que croître.

C'est un autre esprit qui anime la «gauche» élue en 1981. Celle-ci fait de sa politique culturelle une de ses images de marque et un terrain important d'investissement. Au ministère de la Culture, les bibliothèques ne sont pas oubliées; loin de là. La Direction du livre devient Direction du livre et de la lecture, soulignant ainsi l'importance accordée au développement de cette pratique. Les crédits destinés aux bibliothèques, en équipement comme en fonctionnement, connaissent une croissance sans précédent. L'État investit, stimule, encourage. Un investissement qui se fait d'autant plus dans l'urgence et intensif qu'il veut aussi préparer un «désinvestissement» ultérieur. Celui de la décentralisation. En 1982 et 1983, sont en effet votées les lois de décentralisation, répartissant les compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État. Si ces lois ne changent fondamentalement rien au statut des bibliothèques municipales, elles prévoient le transfert des bibliothèques centrales de prêt aux départements. La préparation de ce transfert dure jusqu'à son application, en 1986.

Si la décentralisation est voulue par le nouveau gouvernement, elle n'est pas sans susciter des réserves en son sein même. La crainte est grande, en effet, de voir les collectivités territoriales faire des choix de développement qui sacrifient ou

sous-estiment le secteur culturel. C'est pour faire face à ce type d'éventualités que la décentralisation culturelle passe par un certain nombre d'aménagements. Au sein de la «dotation générale de décentralisation», qui remet une part nouvelle des finances publiques entre les mains des collectivités territoriales, on prévoit par exemple un «concours particulier», spécifique aux bibliothèques, qui garantit le fléchage des sommes affectées à celles-ci.

Pourtant, cette décentralisation n'est pas considérée comme parfaite par tous les professionnels. Malgré certaines tentatives, beaucoup considèrent que l'arme essentielle prémunissant de tout retour en arrière, à savoir une loi obligeant les communes de plus de 10 000 habitants à offrir un service de bibliothèques et l'organisation d'un véritable réseau basé sur une coopération construite et développée, n'a pas été véritablement forgée. C'est pourtant en ce sens qu'avaient été multipliés les «conseillers techniques pour le livre» dans les Directions régionales des affaires culturelles. C'est en ce sens aussi que furent créées à partir de 1985 un certain nombre d'agences régionales de coopération, de statut associatif, encouragées par l'État et se donnant comme mission initiale de fédérer au niveau régional les différents réseaux documentaires. Mais il est loin de la coupe aux lèvres...

Si la politique de l'État est active du côté de la lecture publique, les bibliothèques universitaires devront attendre, elles, la fin des années 80 pour que l'on se préoccupe de leur sort.

L'explosion des médiathèques

L'offre de bibliothèques devient une priorité de bien des politiques municipales. La volonté des élus locaux, estime Anne-Marie Bertrand¹⁸, «s'est affirmée, notamment depuis les élections municipales de 1977». Les dépenses culturelles des villes augmentent. Les bibliothèques en occupent la troisième position. Cette évolution se traduit par une multiplication sans précédent de l'offre: les surfaces consacrées à des bibliothèques passent de 424 000 m² en 1974 à 1,4 millions de m² en 1991.

Les causes de cette prise de conscience des élus sont nombreuses. La po-

pulation française a en effet profondément changé depuis les années soixante: l'urbanisation galopante, la scolarisation massive et prolongée, une demande culturelle inassouvie rendaient plus intenable que jamais l'archaïsme de l'offre. Mais il faut voir là aussi l'aboutissement d'une profonde mutation des professionnels, mieux formés, plus nombreux (le personnel des bibliothèques municipales passe de 4 400 en 1974 à 11 722 en 1990), sans doute plus offensifs et inventifs.

L'offre est profondément modifiée. Le libre accès est généralisé, l'heure est au multimédia: disques, films, vidéodisques, logiciels, services télématiques se multiplient, pensés comme une offre complémentaire à l'imprimé. L'architecture se fait audacieuse et veut redevenir un signe dans l'espace urbain. De grandes bibliothèques sont construites: Villeurbanne, Arles, Aix-en-Provence, Nantes, Le Mans et tant d'autres, des plus petites aux plus grandes, ont ouvert des espaces accueillants, démultipliés, vastes, offrant de larges possibilités aux lecteurs.

Et le public est là. La fréquentation des bibliothèques municipales triple entre 1974 et 1990, passe de 1,6 millions d'inscrits à 4,6. Encore ce nombre ne mesure-t-il que les inscrits et non le public, de plus en plus nombreux, estimé parfois à 25% de l'ensemble, qui fréquente les bibliothèques sans être inscrit.

Du côté des bibliothèques centrales de prêt devenues, depuis la décentralisation, des bibliothèques départementales de prêt, c'est, durant la décennie 80, le même investissement¹⁹. À la fin des années 70, elles sont invitées à se désengager du secteur scolaire. C'est une suite logique du rattachement de ces bibliothèques au ministère de la Culture et non plus à celui de l'Éducation. C'est sans

18. Sur les bibliothèques municipales entre 1975 et 1990, voir Anne-Marie Bertrand, «Le développement des bibliothèques municipales», in *HBF4*, 1992 et la bibliographie citée.

19. Sur les bibliothèques centrales de prêt entre 1975 et 1992, voir Bertrand Calenge, «Les bibliothèques centrales de prêt à la recherche d'une définition», in *HBF4*, 1992 et la bibliographie citée.

doute aussi le signe qu'une politique de développement des bibliothèques scolaires se met lentement en place. En 1975 sont en effet créés les Centres de documentation et d'information (CDI) dans les collèges et en 1984 les Bibliothèques centres documentaires (BCD) dans les classes primaires. La réorientation des bibliothèques centrales de prêt vers la desserte des adultes, ou tout au moins cette première rupture avec le monde scolaire sont les prémices d'une véritable mutation dans les missions et les pratiques de ces bibliothèques, qui se confirme dans la décennie suivante.

Les années 1982-86 sont marquées par un grand investissement de l'État. Il crée les 17 BCP manquantes; celles-ci ont en charge les communes de moins de 10 000 habitants (et non 15 000 comme auparavant). L'État aide à la création d'emplois, encourage l'établissement de plans départementaux de développement de la lecture publique, développe un soutien multiforme, qui passera aussi par des tentatives de coopération informatique de catalogue partagé, afin de parfaire la «remise à niveau» des BCP avant leur transfert aux départements. Les mutations de leur conception se confirment. Beaucoup s'orientent vers l'aide en tout genre à la création de bibliothèque relais, souvent modestes, mais dont le fonctionnement n'a plus guère à voir avec les anciens «dépôts» de livres. De très nombreuses petites bibliothèques sont ainsi ouvertes, et adoptent parfois le cadre inter-communal, qui permet à plusieurs communes de fédérer leurs efforts et d'offrir une bibliothèque plus ambitieuse. Des partenariats renouvelés se mettent en place. C'est dans ces directions que ces bibliothèques devenues départementales s'orientent, trouvant bien souvent dans les élus départementaux des interlocuteurs favorables et décidés.

Bibliothèques universitaires: un effort tardif

Les problèmes auxquels se heurtent les bibliothèques universitaires depuis le début des années 70 s'amplifient jusqu'à la fin des années 80²⁰. La population étudiante augmente plus rapidement encore, et atteint 1,3 millions d'étudiants en 1990. Le nombre et les coûts des publications s'accroissent dans des proportions spec-

taclaires. Face à cette évolution, qui aurait demandé un effort à sa hauteur, les bibliothèques universitaires sont laissées dans un état de stagnation complet: aucune nouvelle construction, des budgets très insuffisants, des personnels en diminution, etc. On comprend alors comment se développent dans les universités un grand nombre de bibliothèques de proximité, d'instituts et de laboratoires, qui cherchent à répondre aux besoins. On estime ainsi à la fin des années 80 que les dépenses documentaires de la bibliothèque universitaire ne représentent pas même la moitié de l'ensemble des dépenses documentaires d'une université.

Certes, le début des années 80 voit un certain nombre de tentatives et de propositions se mettre en place, notamment de type coopératif. Puis, le développement de l'informatique et des nouvelles technologies dans les bibliothèques universitaires est fortement encouragé. Le début de l'informatisation du prêt et des catalogues, la création de Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST), l'aide au développement et à l'interrogation des bases de données, la réalisation du Catalogue collectif national des publications en série (CCN), la modernisation du prêt entre bibliothèques sont certains des acquis de la période.

Mais ces mesures sont largement insuffisantes. À partir de 1985, la documentation universitaire est appelée à se fédérer: la création de services communs de la documentation a comme volonté de réunir et coordonner tous les services documentaires d'une université. C'est en ce sens que sont prévus dans les schémas contractuels entre l'État et les universités les développements documentaires. En 1988-1989, il faut à nouveau qu'un cri d'alarme (le «rapport Miquel»), appelle à rompre avec une situation profondément dégradée. La comparaison avec d'autres pays occidentaux est sans appel. Parmi les mesures planifiées, une augmentation de 50% de l'offre avec la création de 35 000 places nouvelles en bibliothèque universitaire d'ici la fin du siècle, des augmentations de crédits d'acquisition, de personnel, etc. L'ensemble est intégré dans un schéma de rénovation des universités françaises qui s'intitule «Universités 2000». Un redressement a lieu à partir de 1989.

Augmentation des acquisitions, accroissement des horaires d'ouverture, création de nouvelles bibliothèques et rénovations sont quelques-unes des mesures prises. Mais les besoins sont immenses.

De la Bibliothèque nationale à la Bibliothèque de France

Dans les années 70, les investissements insuffisants envers la Bibliothèque nationale se prolongent. Si le dépôt légal s'accroît, les acquisitions étrangères ne représentent en 1980 que 8 678 volumes. Le nombre des communications augmente (environ 1 million par an) alors que les collections souffrent de plus en plus; en 1977, un rapport estime que «parmi les deux millions de volumes entrés entre 1875 et 1960, 1,3 millions est menacé»²¹. Des temps meilleurs naissent avec le rattachement en 1981 de la Bibliothèque nationale au ministère de la Culture. Un plan de sauvegarde est mis en place. Les acquisitions augmentent quelque peu. L'informatisation, commencée en 1971, se développe. Mais l'administrateur André Miquel démissionne en 1987.

C'est le 14 juillet 1988 que le président de la République annonce que sera «entrepris la construction et l'aménagement de l'une ou de la plus grande et de la plus moderne bibliothèque du monde»²². Un projet qui fait couler beaucoup d'encre... Ce projet cristallise autour de lui des enjeux de tous ordres: politiques, financiers, professionnels, corporatistes, symboliques, affectifs. Il a subi entre 1988 et aujourd'hui bien des évolutions. Cette grande bibliothèque doit-elle être la nouvelle bibliothèque nationale (1988)? Doit-on y déménager l'intégralité des collections ou seulement la part la plus récente? Faut-il instaurer une coupure des collections (1989)? L'architecture est-elle bien choisie? Les tours sont-elles des lieux aptes à conserver «toute la mémoire du monde» dans de bonnes conditions? Le

20. Sur les bibliothèques universitaires, voir Alain Gleyze, «Les années de crise des bibliothèques universitaires», in *HBFA*, 1992.

21. Pierre-Yves Duchemin, «La Bibliothèque nationale», in *HBFA*, 1992.

22. Gérard Grunberg, «La Bibliothèque de France», in *HBFA*, 1992 et la bibliographie citée.

verre qui les entoure ne provoquera-t-il pas des risques d'incendie (1990)? Peut-on mélanger le «grand public» et les chercheurs? Peuvent-ils même cohabiter (1990)? Le Catalogue collectif de France sera-t-il prêt à temps (1993)? La plupart de ces débats, le plus souvent polémiques, se poursuivent aujourd'hui. Le projet, tel qu'il est arrêté en 1993, prévoit un transfert de la plupart des collections de l'actuelle Bibliothèque nationale (hormis les manuscrits, les estampes, les cartes et plans, les monnaies et médailles). Il est l'occasion d'investissements financiers et humains considérables qui visent à constituer l'offre initiale de la Bibliothèque de France et à combler les lacunes de l'actuelle Bibliothèque nationale. La Bibliothèque de France offrira deux espaces distincts, l'un, situé au rez-de-jardin, réservé aux chercheurs, l'autre, situé au haut-de-jardin, dit «bibliothèque publique de recherche», dont les collections en libre accès doivent permettre à un public plus large de trouver des documents de haut niveau dans la plupart des domaines. L'ensemble des collections en libre accès, dans les deux espaces, devrait représenter à terme 800 000 volumes. La volonté d'intégrer le plus possible les technologies informatiques les plus performantes, pour la conservation comme pour l'usage, d'expérimenter des services nouveaux, tels des postes de lecture assistée par ordinateur, est forte. Mais les questions, les oppositions ou les incertitudes restent nombreuses.

Quel bilan?

L'histoire des bibliothèques françaises au XX^e siècle est riche d'objets de réflexion pour l'histoire des politiques éducatives et culturelles. L'une des tâches des recherches futures sera d'en compléter les contours et d'y chercher de nouvelles réponses.

Anticiper les besoins d'une communauté

Le retard même qu'ont connu ces bibliothèques pose une première série de questions. Bien sûr, on peut mettre en avant le désintérêt des responsables politiques, de l'État ou des collectivités territoriales. C'est ce qui a été fait, tout au long du siècle, avec virulence, par les professionnels et leurs associations. Mais, l'his-

torien doit aussi chercher, ailleurs, les raisons plus profondes de ce *non-agir politique*. On peut ici en résumer quelques pistes, à titre d'hypothèses, en prenant le secteur de la lecture publique comme exemple. Si l'État français a raté le tournant qu'a pris dans la seconde moitié du XIX^e son voisin britannique, c'est en premier lieu, on l'a souvent rappelé, parce que, forte de ses riches bibliothèques provinciales et des choix des révolutionnaires, elle a cru disposer d'une offre pérenne et suffisante. C'est aussi parce que le Second Empire puis les laïcs de la Troisième République ont fait d'autres choix: celui des bibliothèques populaires d'abord, celui des bibliothèques scolaires ensuite. Comme le rappelle Pascal Ory²³, l'offre de ces dernières pouvait encore paraître d'importance au début de ce siècle: plus de 47 000 établissements en 1929. *La question n'est donc pas tant celle de l'indifférence que d'une incapacité à identifier l'obsolescence de certaines propositions sociales, à cerner les évolutions sociales et les nouveaux besoins, voire et plus encore à anticiper sur celles-ci et ceux-là pour élaborer de nouvelles propositions structurelles et intellectuelles*. En ce sens, le fait que, tout au long du siècle et peut-être encore aujourd'hui, les besoins sociaux et le niveau des attentes de la population aient toujours été supérieurs aux capacités de proposition des instances qui la représentent ne laisse pas d'être inquiétant pour une démocratie.

L'éducation saisie par la culture

Autre question: comment penser les besoins d'une population? On voit bien que les catégorisations longtemps utilisées (le «peuple» ou les «érudits» ou les «enfants» par exemple) ont été une des causes de l'archaïsme et de cet écart entre besoins et offre. Là où l'efficacité d'une institution culturelle réclame un «ciblage» des publics, une précision des objectifs et une détermination de l'offre, il semble bien qu'il faille aussi toujours veiller à être toujours prêt à remettre en cause les distinctions établies, à autoriser des mutations et des passages, à penser une offre comme s'adressant à l'ensemble d'une communauté. C'est sans doute l'une des différences essentielles entre l'offre éducative, destinée à un public captif d'élèves, d'étudiants ou d'enseignants et l'offre culturelle, destinée à une communauté,

aux besoins divers et inégaux, certes, mais toujours susceptibles de se rencontrer et dont on doit aussi organiser une nécessaire confrontation. L'idée que l'Éducation ne suffit pas, que les adultes ont aussi besoin d'être soutenus dans leurs aspirations culturelles, qui ne relèvent pas toutes uniquement du for privé sera longue à se préciser et plus encore à se concrétiser. Pourquoi les ministères de la Culture, qui n'ont ni la même approche, ni la même stratégie que les administrations en charge de l'Éducation, n'apparaissent-ils dans les pays européens que dans les années soixante? Voilà une question sur laquelle il est nécessaire de revenir pour comprendre l'évolution des bibliothèques elles-mêmes.

Quelles missions?

Si le mot de confrontation a été employé, c'est bien dans le double sens qu'il peut avoir, celui de la coexistence et celui du débat. Or l'une des questions qu'ont évité (bien souvent parce que leur faible développement la rendait par là même inutile) de se poser les bibliothèques françaises tout au long du siècle est paradoxalement celle de leurs missions. Si la notion de lecture publique a été entre les deux guerres l'occasion de ce débat, on peut penser que celui-ci a ensuite freiné par ses consensus apparents. L'expression de «lecture publique» fédère depuis les années 50 les professionnels de ce secteur. Mais n'est-ce pas au détriment d'une réflexion qui se voudrait précise, même si difficile, sur les moyens effectivement mis en oeuvre pour remplir tel ou tel type de tâche ou servir tel ou tel type de public? Les bibliothèques publiques notamment (mais la remarque vaudrait pour les autres types de bibliothèques qui sont toutes confrontées à une grande diversité de publics et de missions) n'ont cessé de se donner de nouvelles missions, les empiétant telles un mille-feuilles. De l'érudit à l'illettré, elles veulent, avec raison, être utiles à tous. Mais où vont effectivement leurs investissements majeurs? À qui sont-elles effectivement utiles? On sait à quel point ce type d'évaluation est difficile, des

23. Pierre Pachet, «Bibliothèque et solitude», in *La Bibliothèque dans la cité*, Bibliothèque publique d'information, 1993.

propositions ou des documents identiques pouvant être utilisés par des publics différents, avec des profits tout aussi inégaux. Peut-être la seule réponse à cette difficile question est-elle celle qui a toujours été apportée: un pragmatisme bon enfant qui dit essayer de faire tout pour tous. Mais elle mériterait d'être à nouveau posée. Des monographies de bibliothèques montreraient en effet certainement que, tout en ayant recours aux mêmes argumentaires discursifs, les stratégies et propositions mises en oeuvre diffèrent considérablement.

Un modèle français?

Pour en finir avec les exemples pris du côté de la lecture publique, proposons une autre piste de réflexion. La France a adopté le modèle anglo-saxon. Soit. Mais une comparaison un tant soit peu précise, par exemple avec les bibliothèques anglaises fait apparaître de considérables différences dans l'application de ce modèle. L'analyse de l'offre documentaire montre le plus souvent une conception française très «culturelle», une conception anglaise nettement plus «sociale». Ce qui explique ces différences est en partie externe aux bibliothèques: des services sociaux d'État beaucoup plus développés en France qu'ils ne l'ont été en Grande-Bretagne où ils ont toujours été l'affaire du réseau associatif. Mais, une fois encore, la réflexion sur les applications très diverses d'un même modèle serait à poursuivre. Les bibliothèques anglaises se voient aujourd'hui reprocher par certains des intellectuels qui ont été leurs plus fervents soutiens une conception paupériste, démagogique, bref un nivellement par le bas qui les aurait conduites à brader leur voca-

tion intellectuelle et culturelle. Les bibliothèques françaises, elles, ont généralement des exigences culturelles fortes, mais n'osent parfois pas le soutenir et se reprochent, souvent avec raison, de ne pas faire assez pour les exclus de tout type. Comment sortir de toutes ces contradictions? Il faudrait en tout cas accepter de se poser la question. Une question partagée à leur manière par les bibliothèques universitaires, souvent déchirées entre les besoins de la recherche et ceux d'une population étudiante massive.

Les politiques culturelles comparées

La comparaison des politiques menées au cours du siècle par d'autres secteurs éducatifs et culturels (musées, théâtres, archives, etc.) est une des tâches à venir de la recherche. Les grandes croyances idéologiques du siècle ont été partagées par des générations entières de professionnels dans ces différents secteurs. L'âge de la culture populaire, celui du tout technologique, celui du retour à la conception universaliste des Lumières qui pourraient qualifier rapidement les décennies soixante, soixante-dix ou quatre-vingt sont des courants qui imprègnent l'ensemble de ces professions. À quels choix, à quelles conceptions, à quelles propositions ont-ils conduit les uns ou les autres dans ces différents secteurs? On a bien vu au long du siècle que si des proximités existent, les différences sont importantes, chez les individus comme dans les institutions. La préoccupation première de ceux qui dénoncent les insuffisances des institutions publiques dans les années cinquante se portera par exemple sur la création plus que la réception, les créateurs plus que les

récepteurs, l'écrivain plus que le lecteur, et les arts des oeuvres singulières (musée, théâtre) plus que ceux des oeuvres reproductibles (livre, cinéma). Replacer l'histoire des bibliothèques dans un contexte plus large passe par ces mises en perspective historiques et comparatives.

Bibliothèque et lecture

Enfin, (mais les thématiques ici évoquées ne sont pas limitatives), une histoire des bibliothèques ne peut se faire en dehors d'une histoire de la lecture. L'une des difficultés du développement des bibliothèques françaises tient sans aucun doute aux traditions de lecture de ce pays. Que les raisons en aient été religieuses, éthiques, culturelles, la tradition française a toujours associé le terme de bibliothèque à une activité privée et l'a toujours employé au singulier. Le mot bibliothèque y a toujours été entendu comme évoquant la bibliothèque personnelle. Une telle conception fait de la bibliothèque une affaire singulière et intime, comme serait supposé l'être l'acte de lire. Elle adopte pour la bibliothèque le modèle de la lecture. La conception actuelle des médiathèques mériterait d'être réfléchie à la lumière de cette exigence, qu'elles ont, si l'on en croit certains reproches qui lui sont faits, cherché à combattre, en proposant, outre le multimédia, des espaces ouverts et moins confinés, loin du secret et de l'intimité. Mais elles se sont aussi essayées à montrer que les deux exigences peuvent ne pas être contradictoires et que les bibliothèques sont aussi ces «*espaces publics de solitude*», propositions communautaires aptes à autoriser et préserver la confrontation individuelle au texte.